

RAPPEL DES MESURES PRÉVENTIVES

Installer des détecteurs de fumés et détecteurs de monoxyde de carbone à chaque étage et les vérifier une fois par moi .
Installer un ou deux extincteurs portatifs conformes au règlement, procéder aux vérifications requises par le manufacturier et S'ASSURER que tous les adultes en connaissent le mode d'emploi.
S'assurer que tous les mécanismes de verrouillage des issues soient connus de toutes les personnes qui peuvent aider en cas d'urgence.
Vérifier les installations de chauffage au moins une fois l'an ; nettoyer régulièrement les conduits d'air et les cheminées.
Éviter de surcharger les prises de courant et vérifier l'état des appareils électriques.
Ne pas laisser de produits inflammables ou tout autre objet près d'une source de chaleur vive ou de radiateurs.
Empêcher l'accès des enfants aux foyers, cuisinières et chauffe-eau.
Ranger les briquets et les allumettes hors de la portée des enfants et leur rappeler de vous les remettre s'ils en trouvent.
Ranger à portée de la main le matériel nécessaire en cas d'urgence : la trousse de premiers soins (hors de la portée des enfants), la lampe de poche, les couvertures, etc.
Être équipé d'un éclairage d'urgence en cas de panne de courant.
Prévoir du matériel pouvant assurer le sauvetage des poupons ou des enfants handicapés (grands paniers, couvertures).
Tel que prévu au Règlement sur les centres de la petite enfance, procéder à un exercice d'évacuation au moins une fois par 6 mois, ou si on accueille un nouvel enfant.



PROCÉDURES D'ÉVACUATION EN CAS D'URGENCE

Etablir par écris les procédures que vous prévoyez en cas d'urgence et les fournir au BC.
Établir des consignes d'urgence (exemple : regrouper tous les enfants et sortir deux par deux).
Disposer du matériel nécessaire en cas d'urgence : une lampe de poche, des couvertures, etc
Garder toujours ce matériel à portée de la main.
Déterminer un lieu de ralliement facilement accessible où les enfants pourront se réfugier en toute sécurité après l'évacuation.
Faire connaître ce lieu à toutes les personnes de la résidence (enfants gardés et autres occupants).
S'assurer d'avoir accès en tout temps à ce lieu de ralliement.
S'assurer que ce lieu est facilement repérable en hiver comme en été.
Si ce lieu est sous clé, s'assurer que vous avez la clé à la portée de la main.
S'assurer qu'un téléphone est disponible pour appeler au secours ou informer les parents.
Faire connaître aux parents le lieu de ralliement en cas d'urgence.



PROCÉDURES D'ÉVACUATION SUGGÉRÉS

- GARDER son calme.
- ALERTER les enfants et les autres occupants et évacuer les lieux le plus rapidement possible.
- **VÉRIFIER** si les portes sont chaudes avant de les ouvrir. Si tel est le cas, sortir par une autre issue.
- S'assurer de la **SÉCURITÉ DES ENFANTS** et ne prendre aucun risque inutile.
- NE PAS PERDRE DE TEMPS à récupérer des vêtements ou des objets de valeur.
- Durant l'évacuation, REFERMER les portes derrière soi afin de réduire les courants d'air.
- Si la chaleur augmente et que les flammes et la fumée se propagent rapidement, faire RAMPER les enfants, et couvrir leurs yeux et leur nez d'une serviette ou d'un chiffon mouillé.
- Si vos vêtements ou ceux d'un enfant s'enflammaient pratiquer la technique :
 S'ARRÊTER, SE JETER ET ROULER PAR TERRE puis étouffer les flammes à l'aide d'une couverture ou d'un manteau.
- Veillez à ce que tous les occupants aient été ÉVACUÉS (enfants gardés et autres occupants).
- **NE RETOURNER PAS SUR LES LIEUX** de l'incendie sous aucun prétexte et s'assurer que les enfants en fassent autant.
- Se rendre AU LIEU DE RALLIEMENT prévu et s'assurer que les enfants y sont tous en sécurité et en santé.
- Si ce n'est déjà fait, **AVISER** le service d'urgence ou d'incendie.



EXERCICES D'ÉVACUATION SUGGÉRÉS

EXERCICES PRÉPARATOIRES

- Donner l'occasion aux enfants de se familiariser avec la tonalité d'un détecteur de fumée.
- Transmettre clairement vos consignes aux enfants et leur rappeler, à l'occasion, l'attitude et les mesures à adopter en cas d'incendie, sans pour autant les effrayer.
- Vérifier les connaissances des enfants en matière d'incendie et les compléter par un apprentissage actif et participatif.
- Informer les parents des consignes et des notions inculquées aux enfants.
- Prévoir des scénarios appropriés à des situations données applicables à différents moments, soit au repas ou durant la sieste.
- Présenter aux enfants des illustrations du plan des pièces et des sorties de la maison (portes et fenêtres) afin de les familiariser avec les lieux.

EXERCICE D'ÉVACUATION

Il est inutile de provoquer un effet de surprise. Aviser les enfants de la tenue d'un exercice d'évacuation durant la journée. Veillez à ce que l'on procède avec tout le sérieux relié à une situation réelle.

- Simuler une alerte d'incendie (au moins une fois par 6 mois ou à l'arrivée de chaque nouvel enfant) et procéder à un exercice d'évacuation complet.
- S'assurer que tous les occupants de la maison participent à l'exercice.
- S'exercer à faire sortir les enfants de la maison en groupe et en rampant.
- Pratiquer avec les enfants la technique « S'ARRÊTER, SE JETER ET SE ROULER PAR TERRE » les mains sur la tête, pour étouffer les flammes lorsque les vêtements s'enflamment.
- Se rendre au lieu de ralliement.